



Assemblée générale

Distr. générale
6 novembre 2008

Original : français

⁴⁸⁷
Soixante-troisième session
Point 84 de l'ordre du jour

Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

Rapport de la Première Commission

Rapporteur : M. Coly **Seck** (Sénégal)

I. Introduction

1. La question intitulée « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-troisième session de l'Assemblée générale, conformément à sa résolution 61/55 du 6 décembre 2006.
2. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Première Commission.
3. À sa 2^e séance, le 6 octobre 2008, la Première Commission a décidé de tenir un débat général sur toutes les questions touchant le désarmement et la sécurité internationale qui lui avaient été renvoyées, à savoir les points 81 à 96; ce débat a eu lieu de la 2^e à la 8^e séance, du 6 au 10 et les 13 et 14 octobre (voir A/C.1/63/PV.2 à 8). La Commission a également tenu 11 séances, du 14 au 17, du 20 au 24 et le 27 octobre, consacrées à un échange de vues avec le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi qu'à des réunions-débats avec des experts indépendants et à la suite donnée aux résolutions et décisions adoptées à des sessions antérieures (voir A/C.1/63/PV.8 à 18). Les différentes questions ont fait l'objet de débats thématiques et des projets de résolution ont été présentés et examinés, de la 8^e à la 18^e séance, du 14 au 17, du 20 au 24 et le 27 octobre (voir A/C.1/63/PV.8 à 18). La Commission s'est prononcée sur tous les projets de résolution, de la 19^e à la 22^e séance, du 28 au 31 octobre (voir A/C.1/63/PV.19 à 22).
4. Aucun document n'a été soumis pour examen au titre de ce point de l'ordre du jour.



II. Examen du projet de décision A/C.1/63/L.33

5. À la 15^e séance, le 22 octobre, le représentant de l'Inde a présenté un projet de décision intitulé « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement » (A/C.1/63/L.33).

6. À sa 21^e séance, le 30 octobre, la Commission a adopté le projet de décision A/C.1/63/L.33 sans le mettre aux voix.

III. Recommandation de la Première Commission

7. La Première Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement

L'Assemblée générale décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa soixante-quatrième session la question intitulée « Le rôle de la science et de la technique dans le contexte de la sécurité internationale et du désarmement ».
